

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## ELABORATION DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME DE CHAPET

Par arrêté n°A2017\_49 du 20 juin 2017, **Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chapet.**

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de VERSAILLES a désigné **M. Laurent DANE** en qualité de commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera en mairie de Chapet  
du mardi 19 septembre 2017 au samedi 21 octobre 2017 inclus,  
aux jours et heures habituels d'ouverture**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier en version papier et sur un poste informatique, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie ou les adresser par courriel à [enquete-publique-plu-chapet@gpseo.fr](mailto:enquete-publique-plu-chapet@gpseo.fr). Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie : Mairie de Chapet – place la Mairie – 78130 CHAPET, ou par courriel : [www.gpseo.fr](http://www.gpseo.fr)

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :

- **Le mardi 19 septembre 2017, de 9h à 12h ;**
- **Le vendredi 29 septembre 2017, de 9h à 12h ;**
- **Le mercredi 11 octobre 2017, de 13h30 à 17h ;**
- **Le samedi 21 octobre 2017, de 9h à 11h30.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, seront tenus à la disposition du public en mairie de Chapet. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire sera compétent pour approuver le projet de PLU de CHAPET.